

LE BOSQUET

**Bulletin d'information de l'Association
Démocrate-Chrétienne de Confignon**

PARTICIPER

Faut-il avoir vraiment peur de l'Europe ? Ressemble-t-elle vraiment au bailli étranger venant asservir nos campagnes ? Cette crainte a été bien mauvaise conseillère. Notre isolement actuel est bien plus dangereux et peut vraiment nous faire perdre notre indépendance en nous empêchant de participer aux prises de décision.

Participer...mot clé sur lequel est basé tout notre système politique et social. Le plus grand danger qui le menace: le désintérêt aux affaires publiques de trop de citoyens. Mal sournois et redoutable qui paralyse et laisse d'autres, souvent peu représentatifs, décider pour nous.

La commune est le lieu idéal où pour s'épanouir l'intérêt de chacun à la vie sociale et politique. A Confignon, le taux de participation aux élections et votations est régulièrement supérieure à la moyenne cantonale. Mais il n'y a pas de quoi s'endormir sur des lauriers. Trop de citoyens ne s'intéressent pas aux affaires communales.

La loi permet à chacun de de suivre de près les activités de ses élus et, éventuellement, de contester leurs décisions. Nous rappelons plus loin quelques-unes de ces possibilités. Mais il faut sans doute aller plus loin. La participation doit s'apprendre le plus vite possible. Pour encourager les jeunes à se faire entendre et à assumer leur future responsabilité, faut-il créer des lieux où ils puissent s'exprimer, un parlement des jeunes, par exemple ? Nous abordons plus loin le sujet. Comment profiter de l'expérience des aînés ? Faut-il suivre l'exemple d'autres communes et créer une sorte de conseil des sages pour profiter de l'expérience des aînés ?

D'autres mesures seraient-elles à prendre ? NOUS VOUS POSONS LA QUESTION. Participez à sa réponse en vous exprimant afin que la commune soit vraiment au service de tous.

Vous pouvez contacter en tout temps l'un de vos élus PDC.

Jean- Charles GIROUD

Maire:

Maurice BERTHET, ch. du Vignoble - Tél. 757.12.81
Conseillers municipaux:
Gabriel PRAZ, ch. des Hutins 69 - Tél. 757.10.21
Jean-Charles GIROUD, ch. des Hutins 52 - Tél. 757.13.64
Philippe HECHE, ch. du Vuillonnex 40 - Tél. 757.43.15
Michel JEANNERET, ch. des Hutins.69 - Tél. 757.59.22
Michel MARTI, rue de Bernex 235 - Tél. 757.59.13

SUIVRE DES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL
Mode d'emploi

1. Convocation et ordre du jour
Affichés une dizaine de jours à l'avance sur les panneaux d'affichage officiels
2. Séances du Conseil municipal
Ces séances sont publiques. Les délibérations du Conseil municipal sont affichées au pilier public
3. Consultation des procès-verbaux du Conseil municipal
Chacun peut les consulter sur demande préalable à la Mairie et obtenir un extrait des procès-verbaux.

Les délibérations du Conseil municipal peuvent être contestées et soumises au vote populaire par voie de référendum (art.59 et suivants de la Constitution).

Date de la prochaine séance du Conseil municipal:

Mardi 8 juin, 20 h.30, Salle du Conseil, 2 Place de l'Eglise
(Nous vous communiquerons les dates suivantes dès qu'elles seront fixées).

LES JEUNES ET LA CITOYENNETE COMMUNALE

En 1985, l'Année de la jeunesse a donné une impulsion décisive à ce que l'on appelle couramment des Parlements des jeunes. Ils ont pour but de favoriser l'expression des avis des jeunes, de développer les relations sociales, d'améliorer la vie quotidienne, de réaliser des projets dans le cadre d'un budget, etc... Leur champ d'action est vaste. Ils permettent également aux jeunes de prendre conscience des difficultés de la vie en commun et de l'importance du dialogue dans la résolution des problèmes.

Pionnière en Suisse romande, la commune de Cortaillod a mis sur pied une telle structure en 1988 déjà. Depuis, une vingtaine de communes ont suivi ce mouvement.

Dans notre canton, de tels groupements se sont concrétisés à Onex, Plan-les-Quates, Versoix, Meyrin et tout récemment en Ville de Genève.

Certains groupes sont encadrés par des adultes, d'autres pas. Ils se réunissent généralement dans des locaux mis à disposition par la commune, plusieurs bénéficient de subventions annuelles.

Généralement organisés selon le schéma politique traditionnel (conseils législatifs et exécutifs), les jeunes désignent leurs responsables selon le mode d'élection habituel. Les autorités communales en place leur reconnaissent un statut consultatif. Celui-ci peut avoir pour certains jeunes un côté frustrant. Cependant, il y a bien des domaines dans lesquels l'avis des jeunes joue un rôle important.

Le parti démocrate-chrétien de Confignon souhaite vivement connaître l'avis des jeunes et celui de la population à ce sujet. Il se tient à votre disposition pour en parler.

Michel MARTI

L'ACTIVITE DE VOS ELUS AU CONSEIL MUNICIPAL

- 2 juin 1992 Le Maire rappelle que la commune s'est inscrite pour le futur développement de la zone de compostage de Chatillon. Chaque personne pourra recevoir une poubelle verte
- 15 sept. 1992 Un de nos conseillers présente une action de soutien aux jeunes du Togo pour leur formation professionnelle et la situation politique dramatique de ce pays. Après examen de la commission sociale, le CM décide de participer à cette action pour Fr. 5'000.-.
- 13 octobre 92 Question pour savoir ce que fait la Commune pour les chômeurs en fin de droit.
Notre parti approuve activement les crédits pour les mesures de modération de trafic au chemin de Chaumont et pour une étude d'impact menée conjointement avec la commune d'Onex (qui prend en charge la moitié du crédit) pour le rattachement éventuel du futur quartier de Cressy à cette dernière commune
- 12 novembre 92 Nous soutenons la création d'une réserve aux Bossenailles en veillant à ce qu'une possibilité de cheminement utile aux machines agricoles au moins soit maintenue le lon de l'Aire.

RESTAURATION SCOLAIRE

La Commune a reçu plusieurs parents préoccupés par la question d'un restaurant scolaire dans le cadre du changement d'horaire scolaire. Dans son programme, notre parti a abordé ce problème. Il participera activement à la réflexion sur ce sujet.

**VOULEZ-VOUS DES INFORMATION SUR LE PARTI
DEMOCRATE-CHRETIEN DE CONFIGNON ?**

Renvoyez ce bulletin à Jean Borella,
président de la section DC de Confignon
Rue de Bernex 235 - Tél. 757.61.06

NOM :Prénom:

Adresse :

Tél. :



UNION SUISSE
ASSURANCES

ASSURGER S.A.

Agence générale

Rue Bovy-Lysberg 8

1211 GENÈVE 11

Téléphone (022) 321 46 11

Fax (022) 329 08 18

vous présente ses compliments

Editeur responsable: Jean-Charles Giroud - 52 Hutins
1232 Confignon